



Pyrénées-  
Atlantiques

# Communiqué de presse

- 25/03/2013 -

## Ousse, un barrage de trop ! Le bassin Adour persévère dans le gaspillage de l'eau.

*Pourquoi, dans un département où l'eau de surface et souterraine est abondante, a-t-on besoin de créer de nouvelles ressources en eau ? Parce que le syndicalisme agricole majoritaire, les chambres d'agriculture, la Compagnie des Coteaux de Gascogne, l'Institution Adour... continuent de soutenir la monoculture intensive et polluante du maïs irrigué, qui appauvrit les sols et consomme 85 % de l'eau au moment des étiages<sup>1</sup> !*

Le « débit objectif d'étiage » (DOE)<sup>2</sup> de l'Adour est atteint en fin d'été, une fois l'irrigation du maïs terminée : le manque d'eau est donc bien un problème uniquement agricole à cette période de l'année.

France Nature Environnement Hautes-Pyrénées, avec le soutien de sa fédération régionale (FNE Midi-Pyrénées) et d'autres associations du bassin de l'Adour (les Amis de la Terre Gers, la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, et l'AIDOT qui se bat localement depuis des années contre cet aménagement), condamnent vigoureusement ce projet de barrage sur l'Ousse. Elles demandent à l'Etat de **refuser ce chantier coûteux (12,5 millions d'euros)** et aux instances locales de gestion de l'eau de revenir à plus de modération et de s'orienter davantage vers une politique d'économies d'eau, notamment dans le secteur agricole.

*« Le projet de retenue sur l'Ousse, c'est la **disparition de plus d'une centaine d'hectares de bonnes terres agricoles** sur lesquelles travaillent une dizaine d'agriculteurs vivant d'élevage, de transformation et de vente directe de fromage »* souligne Michel Geoffre, administrateur de FNE 65.

### La situation critique du bassin de l'Adour

La DCE donne comme objectif de préserver et restaurer les « masses d'eau »<sup>3</sup> en situation critique<sup>4</sup> - c'est le cas pour beaucoup de cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement

1 Période de l'année où le débit d'un cours d'eau atteint son point le plus bas (basses eaux).

2 Débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux et au-dessus duquel est satisfait l'ensemble des usages en moyenne 8 années sur 10.

3 Cours d'eau, plan d'eau, souterraine, côtière, de transition.

4 « Cela s'explique par l'augmentation des pollutions diffuses d'origine agricole qui se traduit par l'enrichissement des eaux en nitrates et pesticides et des apports en phosphores qui masquent les progrès réalisés par les autres usagers » (Etat des lieux élaboré pour la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)).

dans le bassin Adour - et il est désolant de constater qu'il existe encore un projet encourageant une agriculture nocive pour notre environnement et pour l'économie locale.

**Mais dans le bassin Adour on préfère encore aujourd'hui les solutions curatives aux préventives** et l'on dépense des millions d'euros pour assurer la dépollution des eaux (pesticides, nitrate), lutter contre l'érosion des sols et construire des barrages de stockage d'eau pour l'irrigation dus à l'agriculture intensive.

Rémy Martin, Président de FNE Midi-Pyrénées rappelle : « *En 25 ans, dans le bassin Adour-Garonne, on a multiplié par plus de six le volume stocké artificiellement et on a toujours le même problème d'étiage en fin d'été. La solution de créer des réservoirs artificiels n'est donc pas une solution viable.* »

### **La vraie alternative au projet : évolution des pratiques agricoles et relocalisation de la production**

Le modèle agricole actuel touche ses limites et face à la demande croissante de la société de prise en compte de l'environnement, mais également de qualité de vie sur les territoires, **il est temps qu'une réflexion et un changement profond de pratiques s'effectuent.** C'est ce que semble vouloir mettre en place Stéphane Le Foll via son [plan sur l'agro-écologie](#).

Nous proposons donc à nos élus de soutenir cette voie plutôt que de favoriser une agriculture engendrant des impacts sur l'environnement qu'il nous faut ensuite corriger à grand coup d'argent public (c'est à dire notre argent).

**Cette agriculture alternative existe sur nos territoires**, à la marge mais pleine de potentialités et prête à se développer (agriculture biologique, agroforesterie, agriculture sous couverts, bois raméal fragmenté, agriculture bas intrants ...<sup>5</sup>). **C'est une agriculture pourvoyeuse d'emplois et à la recherche de débouchés locaux, idéale pour un projet de territoire.**

#### **Contacts :**

- Rémy MARTIN, Président de FNE Midi-Pyrénées
- Michel GEOFFRE, Administrateur de FNE 65
- Robert CAMPGUILHEM, Président des Amis de la Terre 32
- Jacques MAUHOURET, Président de la SEPANSO 64.

Via Aurore CARLOT, Chargée de mission eau FNE Midi-Pyrénées, 05 34 31 97 83, [a.carlot@fne-midipyrenees.fr](mailto:a.carlot@fne-midipyrenees.fr)

---

<sup>5</sup> Voir quelques exemples dans le recueil « 20 bonnes pratiques de gestion de l'eau du bassin Adour-Garonne » : [http://www.fne-midipyrenees.fr/recueil-bonnes-pratiques\\_90.php](http://www.fne-midipyrenees.fr/recueil-bonnes-pratiques_90.php)